


# SE PROTÉGER & PROTÉGER LES AUTRES

## C'est quoi le suivi de contact et pourquoi ça me concerne même si je n'ai pas de symptômes ?



Pour réduire la transmission d'un virus, il est important de savoir rapidement qui est atteint du Covid-19 et avec qui ces personnes ont eu récemment des contacts. Grâce au suivi des contacts, nous pouvons ensemble contrer une éventuelle deuxième vague du virus.



### POURQUOI JE PEUX ÊTRE CONTACTÉ ?

Dans le cadre du suivi des contacts, un agent de prévention peut vous appeler si une personne porteuse du virus a communiqué vos coordonnées. Elle a fourni vos coordonnées pour vous protéger et protéger votre famille.

L'agent de prévention COVID-19 vous appellera pour vous donner toutes les informations utiles pour vous protéger et protéger votre famille.

### PUIS-JE AVOIR CONFIANCE EN CETTE PERSONNE ?



PAR TÉLÉPHONE  
**02/214.19.19**

OU

PAR SMS  
**8811**

L'agent de prévention COVID-19 vous appellera uniquement au départ du numéro de téléphone **02/214.19.19** ou **8811** (par SMS).

Il vous posera une série de questions afin de savoir si vous êtes en contact avec des personnes à haut risque (comme des personnes de plus de 65 ans) et vous fournira des conseils de prévention.

Il ne vous demandera **JAMAIS** vos coordonnées bancaires, aucun code d'accès ou mot de passe personnel.

### ET LA PROTECTION DE MA VIE PRIVÉE DANS TOUT CELA ?

Votre identité ne sera en aucun cas révélée à qui que ce soit. Les contacts que vous aurez renseignés ne connaîtront donc pas votre identité. Ces informations resteront confidentielles et ne donneront jamais lieu à une sanction. Elles ne seront pas transmises à vos proches, à votre employeur, à la police, à la justice, etc. Votre identité ainsi que votre numéro de téléphone ne seront communiqués que si nous devons prévenir une collectivité (école, maison de repos...) avec laquelle vous avez été en contact. Nous prendrons contact avec le médecin de cette collectivité, et s'il n'y en a pas, avec le responsable de cette collectivité. Ces informations leur serviront uniquement à mettre en place les mesures de prévention au sein de la collectivité pour éviter autant que possible la propagation du virus au sein de celle-ci. En dehors de ce cadre, votre identité ne sera en aucun cas révélée à qui que ce soit. Cette démarche vise **UNIQUEMENT** à vous protéger et à protéger les autres.